



Licenciement pour cause d'inventaire

Par **jeanmarc001**, le **04/02/2009** à **09:39**

je viens d'etre licencié pour avoir "soit disant" falsifié l'inventaire de fin d'année.
est ce qu'il est possible pour moi de faire faire un contre inventaire. et si oui par qui ?
merci d'avance

Par **julius**, le **05/02/2009** à **10:19**

Lors de votre entretien , avez vous signalé les défauts que vous constatiez par rapport à ce que l'on vous reprochez?

Vous n'avez pas la possibilité de refaire un inventaire. Une contre expertise ne peut être demandé que par l'employeur.

En revanche à vous de dénoncer des irrégularités , des modifications malgré votre inventaire initiale.